Règlement intérieur :

Inscription préalable au moyen du coupon joint et du parfait paiement des droits d'inscription et du respect de la réglementation en vigueur. L'organisation se réserve le droit d'exclure toute personne ne respectant pas ces conditions sans qu'elle puisse prétendre à un remboursement ou à une quelconque indemnité. Les stands proposant boissons ou restauration ne sont pas acceptés, l'organisation se réservant l'exclusivité de ces activités. La brocante se déroulant en intérieur, il est rappelé qu'il est interdit de fumer ou vapoter. L'accueil se fait à partir de 06h00, au 11 rue d'alsace à Vincey, devant l'usine Boussac. Un seul aide exposant accepté. Les tables sont propres et fournies avec une nappe. Ces emplacements doivent être rendus dans l'état loué. Un chèque de caution de 20 euros à l'ordre de Vinc'Antik88 vous est demandé et vous sera restitué à partir de 15h30, après contrôle de votre stand propre.

A votre arrivée, il vous sera remis :

Un document mentionnant votre emplacement dans la salle ainsi que l'emplacement de votre véhicule, soit au parking P1 ou P2. Nous aurons donc besoin de son immatriculation.

Un badge exposant vous permettant de sortir et rentrer à votre gré.

Un ou plusieurs tickets vous donnant droit à un café.

Un sac poubelle pour vos déchets avec lequel vous devrez repartir et ne pas laisser sur place.

Nombre de tables réservées à 4 euros.....

Montant du règlement par chèque à l'ordre de Vinc'Antik88.....

Immatriculation de votre véhicule.....

Fait à.....Le.....Signature.....

Le chèque ne sera débité qu'après la manifestation

Je joins aussi un chèque de caution de 20 euros à l'ordre de Vinc'Antik88, qui vous sera rendu à partir de 15h30, lorsque votre stand aura été rendu propre.

Avant envoi, vérifiez que votre dossier est bien complet et qu'il ne manque aucune pièce, il risquerait de vous être retourné !

Ceux-ci sont traités par ordre d'arrivée.

Merci et bonnes ventes.